Valda parents n° 1

Année scolaire 2025 - 2026

Equipe de direction

Martin MAVOUNGOU

Principal

Alain CARRUEL

Principal - adjoint

Christophe GARRIDO

CPE

Nassim BENTIBA

Secrétaire général

Téléphone : 04 74 72 26 00

Mail : ce.069OO78k@ac-lyon.fr

Vous trouverez dans ce numéro des informations spécifiques à la rentrée scolaire et un calendrier partiel.

Structure de l'année scolaire 2025 – 2026

Niveaux	Nombre de classes	Effectifs
Troisième	4	103
Quatrième	4	98
Cinquième	4	120
Sixième	4	107
Dispositif ULIS	1	

Journée non au harcèlement

⇨ Le jeudi 6 novembre 2025

Journée portes ouvertes

⇨ Le samedi 15 novembre 2025 matin

Accueil des élèves de CM2

⇨ La semaine du 15 décembre 2025

Réunions bilan - mi trimestre

⇨ Classe de 3ème : jeudi 20 novembre 2025
⇨ Classe de 6ème : mardi 25 novembre 2025

Stage de découverte professionnelle pour les élèves de 3ème

⇨ Semaine du 15 décembre 2025

Découpage de l'année scolaire

⇨ Premier trimestre : du 1er septembre au 28 novembre 2025 – Conseil de classe à partir du 1er décembre 25.

⇨ Deuxième trimestre : du 1er décembre au 13 mars 2026 – Conseil de classe à partir du 23 mars 26.

⇨ Troisième trimestre : du 16 mars au 3 juillet 2026 – Les dates du conseil de classe seront fixées ultérieurement.

DNB

- Oral DNB aura lieu le mercredi 17 juin 2026
- Les épreuves écrites auront lieu les vendredi 26 et lundi 29 juin 2026

Communication avec le collège

Le professeur principal est l'interlocuteur privilégié entre la famille et l'équipe éducative de la classe et pour le suivi pédagogique général des élèves.

Si votre enfant rencontre une difficulté dans une discipline ou si vous avez des questions, vous pouvez prendre rendez-vous en priorité avec l'enseignant de cette discipline, via le carnet de correspondance.

Si votre enfant rencontre une difficulté de vie scolaire ou si vous avez des questions liées à la vie scolaire, prenez rendez-vous avec le CPE : aed.0690078k@ac-lyon.fr

Carnet de correspondance

L'élève doit avoir son carnet de correspondance **en permanence** dans son cartable ou sac. Il sert de liaison entre la famille et le collège. Il doit être conservé en parfait état tout au long de l'année. **Les parents doivent le consulter quotidiennement et signer toute information écrite**.

Les horaires du collège

Ouverture du collège :

Début des cours M1 : 8h14

M2 : 9h12

Récréation : 10h07

M3 : 10h22

M4 : 11h20

Repas

S1 : 13h49

S2 : 14h47

S3 : 15h55

Absences et retards

Les parents signalent par téléphone au collège dès la première heure de cours de l'absence de leur enfant. Au retour de l'enfant au collège, le responsable légal justifie l'absence en remplissant et signant un billet dans le carnet de correspondance. L'élève présente le billet au bureau de la vie scolaire avant le premier cours.

L'élève retardataire se présente impérativement au bureau de la vie scolaire qui lui délivre une autorisation d'entrer en cours.

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir du collège lorsqu'ils ont cours ou lorsqu'ils sont en étude, quel que soit le motif. Toutefois, le responsable légal peut venir récupérer son enfant en signant une décharge.